

# VILLE DE CARCASSONNE

N° D'ORDRE 251

## DECISION DU MAIRE

En application de la délibération n°4 du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

### Ventes en boutique des musées

\*\*\*

De jeunes créateurs locaux ont réalisé une bande dessinée mettant en valeur la Cité de Carcassonne, histoire librement inspirée de la légende de Dame Carcas. Cet ouvrage fait référence à des thématiques fortes, thématiques qui font l'objet de réflexions, débats et pédagogie dans le cadre de l'éducation culturelle des jeunes publics. Aussi, j'ai décidé que la boutique des musées intégrerait le produit suivant pour vente aux visiteurs :

**Titre : Dame Carcas et la Cité de pierre**

**Auteur : Camille Genaux – Thomas Bourget**

**Editions : Bulles d'Aragon**

Le prix de vente est fixé à 16,00 euros.

Il convient en ce sens de signer et exécuter tout acte et documents liés à intervenir.

Carcassonne, le 13 OCT. 2021

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20211013-decision21251-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2021

Affichage : 13/10/2021

  
Le Maire  
Gérard LARRAT

  
Le Maire  
Gérard LARRAT

